

Les délégués de Mobul ont accepté de doubler la cadence des bus. Et cela dès le mois de décembre

Les bus vont passer au quart d'heure

« MAUD TORNARE

Transports publics » Attendu de longue date, le passage au quart d'heure des bus va pouvoir se concrétiser dans l'agglomération bulloise. Hier matin, les délégués de l'association de communes Mobul se sont prononcés à l'unanimité en sa faveur. «La décision avait déjà été prise par le comité. Mais comme l'assemblée votera sur le budget de Mobul en automne, c'était important d'avoir au préalable l'accord des délégués», explique Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale bulloise et présidente de Mobul.

La cadence au quart d'heure entrera en vigueur dès décembre 2017 lors de l'introduction du nouvel horaire. Elle sera appliquée sur la ligne 1 (La Tour-de-Trême – Riaz) et la ligne 2 (Morlon – Vuadens).

Plus de 130% en six ans

Entre 2010 et 2016, la fréquentation des bus est passée de 450 000 voyageurs à 1,1 million de passagers, soit une augmentation de plus de 130% en six ans. Le doublement de la cadence s'inscrit dans le projet d'agglomération de troisième génération. Les différentes études menées dans ce cadre ont démontré qu'un transfert modal entre le transport individuel et le transport public était indispensable pour assurer le bon fonctionnement du réseau routier.

En 2030, l'agglomération bulloise devra en effet absorber 20 000 mouvements supplémentaires de véhicules par jour. Avec le passage au quart d'heure, Mobul espère augmenter l'attractivité des bus et capter davantage de passagers, allégeant ainsi la charge de trafic. «Nous nous attendons à une nette augmentation de la fréquentation mais pas à doubler immédiatement le nombre de passagers», indique Marie-France Roth Pasquier.

Le coût de cette nouvelle prestation a été estimé à 1,35 million de francs. Le coût supplémentaire pour les communes de Mobul s'élève à



Entre 2010 et 2016, la fréquentation des bus Mobul est passée de 450 000 usagers à plus de 1,1 million de passagers par an. Alain Wicht

450 000

En francs, le coût supplémentaire à la charge des communes

450 000 francs. Le canton participe à hauteur de 57,5% des coûts d'exploitation.

Pour obtenir l'entier de la subvention, le taux de couverture de chaque ligne doit atteindre au moins 20%. Un seuil minimal largement atteint pour les lignes 1 et 2. En 2016, leur taux de couverture s'élève à 29% (ligne 1) et à 31% (ligne 2). Seule la ligne 3, qui relie la gare de Bulle à la zone industrielle de Planchy, n'atteint pas cet objectif avec un taux de seulement 15% l'an dernier (lire ci-dessous). La cadence à la demi-heure sera maintenue sur cette ligne, principalement utilisée aux heures de pointe.

Morlon veut être desservi

Le passage au quart d'heure nécessitera l'achat de deux bus supplémentaires par les Transports publics fribourgeois (TPF) en plus des six déjà en circulation. Un point a toutefois fait tiquer le vice-syndic de Morlon, Patrick Audemars. Proposition a été faite que Morlon ne soit pas relié à la cadence au quart d'heure mais reste à la demi-heure.

Une fois sur deux, les bus bifurqueraient vers la Palud plutôt que vers Morlon. «Pour les TPF, la fréquentation depuis Morlon jusqu'à l'arrêt Jéricho paraît faible pour justifier de doubler la cadence», rapporte Jean Hohl, ingénieur de ville. Avec moins de 300 passagers par jour, le tronçon de Morlon est le moins fréquenté de tout le réseau. «Nous souhaitons que Morlon soit aussi desservi au quart d'heure, au moins durant les heures de pointe», a rétorqué Patrick Audemars tout en demandant au comité de revoir sa copie. «Il s'agit d'une variante proposée par le groupe de travail. Rien n'est encore arrêté. Nous allons en rediscuter prochainement en comité», précise la présidente de Mobul à l'issue de l'assemblée. »

ENTRE LA GARE ET PLANCHY, LA LIGNE 3 DOIT ENCORE MIEUX FAIRE

Hier matin, les délégués de Mobul ont également approuvé à l'unanimité les comptes 2016 de l'association et son rapport de gestion. Le résultat net de fonctionnement fait apparaître un excédent de charges de 124 000 francs qui sera facturé aux communes. Cet écart s'explique principalement par des subventions cantonales moins importantes que celles budgétisées. Un

montant d'environ 178 500 francs manque aux recettes de fonctionnement. En cause: la ligne 3 n'atteint pas le taux de couverture minimal de 20% requis pour obtenir l'entier de la subvention cantonale (57,5% des coûts d'exploitation). En service depuis la fin 2012, la ligne 3 relie la gare de Bulle à la zone industrielle de Planchy. Elle est principalement utilisée par les employés

des entreprises présentes dans le secteur. Mais la plus grande d'entre elles offre encore une place de parc à chacun de ses collaborateurs, ce qui ne favorise pas le développement de la ligne de bus. Son taux de couverture était de 15% en 2016. «D'après les projections de novembre, nous pensons atteindre les 20% en 2017», espère Jean Hohl, ingénieur de ville. **MT**

Gros crédit accepté

Corcelles » Le Législatif communal de Corcelles-près-Payerne a validé sans discussion et à l'unanimité, mercredi soir, ce qui devrait être l'investissement le plus important de la législature: un crédit de 4,9 millions de francs pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif au centre du village, en face de l'auberge communale. Prévu sur trois étages, l'endroit devra permettre de reloger l'administration communale ainsi que l'antenne Denner locale.

Ce crédit comprend aussi la démolition de la grange de commune qui occupe le site depuis 1838. La Section monuments et sites du canton de Vaud avait préavisé négativement cette destruction, même si c'est à la commune qu'il revient de décider de l'avenir du bâtiment. La démolition devrait avoir lieu entre mai et juin et la construction démarrer cet été. La fin des travaux est attendue pour début 2019. » **PIERRE KÖSTINGER**

Le SlowUp est «à flot»

Morat » Pour la première fois, les adeptes du stand-up paddle pourront participer à la manifestation, le 30 avril.

Après les roues, pieds et mollets, la rame. Le 18^e SlowUp du lac de Morat, qui aura lieu dimanche 30 avril, de 10 à 17 heures, se déclinera sur la route comme sur les flots, avec pour la première fois du stand-up paddle, ont annoncé les organisateurs mercredi en assemblée.

Les participants pourront parcourir la boucle de 34 km ou opter pour un tour du lac à planche et rame. Il sera possible de louer du matériel de paddle sur place. Pour leur sécurité, ils devront porter des gilets, seront encadrés et un canot de sauvetage sera aux alentours, indique Stéphane Moret, directeur de Morat Tourisme.

Jeux, musique et découvertes culinaires seront toujours au menu du SlowUp, faisant honneur au credo «bouger et savou-

rer». La cérémonie d'ouverture aura lieu à 10 h à Morat et le départ de paddle sera donné à 10 h 30 au port de la ville.

Pour cette édition, les organisateurs espèrent un soleil plus généreux qu'en 2016 où 22 000 participants (35 000 en 2015) avaient bravé le froid et la neige. Si la fréquentation ne change rien aux finances (la manifestation est gratuite), le SlowUp a en revanche perdu deux importants sponsors ces dernières années.

Contrairement aux prévisions, les comptes 2016 n'ont pas pris l'eau: ils ont bouclé sur un bénéfice de 9000 francs, au lieu du déficit prévu de 3800 francs, a indiqué Elisabeth Rueggesser. Pour la directrice de l'Association régionale du Lac et membre du comité d'organisation, la bonne nouvelle est due aux efforts conjugués des organisateurs qui ont optimisé leurs coûts, ainsi qu'à un important soutien du canton et à un spon-

soring supplémentaire aux niveaux régional et local. Le budget 2017 prévoit des recettes de 139 000 francs soit 25 000 de moins qu'en 2016.

«Le SlowUp de Morat est le premier du canton, il est particulier au niveau des animations et le parcours plaît aux familles. Nous n'avons pas d'inquiétude quant à sa pérennité», a assuré Elisabeth Rueggesser. Même écho du côté de Stéphane Moret, qui note cependant qu'il faudra «garder un œil sur les finances, surtout au niveau des sponsors nationaux, de plus en plus sollicités, même si le SlowUp de Morat reste encore prioritaire».

Un participant à l'assemblée a suggéré d'organiser la manifestation un an sur deux et que les autres SlowUp du canton s'accordent. Une option que le comité a promis d'examiner, tout en relevant que «les SlowUp ne sont pas les seules manifestations à solliciter les sponsors». »

NICOLE RÜTTIMANN

PUBLICITÉ

Toutes nos félicitations!



Le 17 mars 2017, Monsieur Nkouka Appolinaire fête ses 20 ans d'activité chez Micarna SA.

Nous le remercions sincèrement de son dévouement et de sa fidélité en faveur de Micarna SA et lui adressons tous nos vœux de bonheur et de succès, aussi bien dans son activité professionnelle que dans sa vie privée.

Au nom de tous les collaborateurs
La direction

MICARNA

Micarna SA
CH-1784 Courtepin
www.micarna.ch